

La COLLECTE en été :

sortez vos bacs avant 5h du matin

Pendant les mois de juillet et août, la collecte des déchets est assurée **dès 5h** afin de permettre aux agents de travailler aux heures moins soumises aux températures élevées. Les déchets sortis sont moins nombreux, la collecte se termine souvent plus tôt.

Règles de la collecte en été :

- Sortez toujours les bacs **la veille au soir** de la collecte et rentrez-les dès qu'ils sont vides
- Les collectes et les déchèteries fonctionneront **normalement les jours fériés** (14 juillet et 15 août)
- Faites **réparer les couvercles** pour éviter les odeurs (*demande en mairie*)
- **Refermez bien les sacs poubelles d'ordures ménagères** dans le bac vert
- Assurez une **bonne visibilité** des déchets
- Ne stationnez pas dans les voies étroites, sur les aires de demi-tours ou dans les virages le jour des collectes.